

LES FESTIVITES DU 14 JUILLET :

Coupe du monde, Tour de France, chaleur ?? Ce sont peut-être les raisons du faible nombre de participants au traditionnel tournoi de pétanque du 14 juillet ainsi qu'aux activités proposées par la commune aux Mognévillois. Un tournoi de babyfoot, de pétanque, un petit chamboule tout, des combats de sumo et des ballades en side-car auront agrémenté cette après-midi récréative.

Quoiqu'il en soit les vainqueurs des 2 dernières éditions étaient bien présents pour défendre leur titre au tournoi de pétanque.

La chose fut bien compliquée et ce n'est que dans le dernier match et après avoir remonté un handicap de 10 points que Didier et Fabien ont finalement remporté cette 3^{ème} victoire qui leur offre par la même occasion le trophée mis en jeu par la Société Paquette.

Le soir fut couronné par un apéritif offert par la commune. Un repas champêtre organisé par le comité des fêtes aura permis aux plus de 130 convives de se restaurer. La retraite aux flambeaux aura rassemblé environ 90 personnes qui auront flâné dans les rues du village avant le feu d'artifice. Le groupe de pop rock les sweet side aura comme les années précédentes été très apprécié. Merci à tous les acteurs de cette longue et belle journée. Encore une fois une très belle édition, malgré les fortes chaleurs.



INFOS DIVERSES :

- ✓ Pour la création de l'arbre de vie, des ateliers participatifs seront mis en place les 13 et 14 octobre. Merci de prendre contact avec l'association l'ATELIER dès à présent.
- ✓ Le Conseil Municipal des Jeunes recrute d'autres jeunes du village pour intégrer son équipe.
- ✓ Deux parcelles sont encore disponibles à acheter rue Thomas de Choisy.
- ✓ Monsieur Rudy FRANCAERT se charge dorénavant de la commande fioul groupée. Si vous souhaitez faire partie des bénéficiaires, vous pouvez le joindre au 03.29.45.48.78 entre 19h00 et 21h00.
- ✓ Dans le cadre d'une future animation locale, une association recherche deux à trois vieilles cuisinières à bois sous la forme de dons. Si vous souhaitez vous en débarrasser, merci de prendre contact avec la mairie.
- ✓ **Lutte contre le bruit :** afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, banc de scie, tronçonneuse, etc.) est réglementé par l'arrêté préfectoral N°2001-1269.
Il est autorisé : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 20h.
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h.
Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Tirage : 180 exemplaires imprimés par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

le COM munal Mognéville

Numéro
193
septembre
2018

Horaires d'ouverture des services au public :

Secrétariat de mairie : Mardi et vendredi de **8h30 à 12h00** et de **14h00 à 18h00**, mercredi de **15h30 à 17h30**, jeudi de **11h00 à 12h00**.

Agence Postale Communale : Lundi, mercredi et vendredi de **15h00 à 18h00**, mardi et jeudi de **9h00 à 12h00**.

Site : www.mogneville.fr @ : mairie@mogneville.fr Tél mairie : 03.29.75.48.94 Tél APC : 03.29.70.00.69

Responsable de la publication : Richard SIRI.

Rédaction: Richard SIRI, Arnaud APERT, Stéphane SIMON.

LE MOT DU MAIRE :

Déjà deux mois de vacances écoulés et pourtant le travail n'aura pas pour autant cessé pour les agents communaux et vos élus. Notre agent du service technique aura dû endurer les grosses chaleurs et passer énormément de temps pour l'arrosage des arbustes et des fleurs annuelles. Celui-ci étant seul dorénavant, nous demandons l'intervention du chantier d'insertion de la croix rouge qui effectue quelques travaux ponctuellement.

Du côté des services administratifs, depuis le début des vacances, plusieurs modifications et refontes sont en cours. Que ce soit la RGDP (règlement général de la protection des données) qui concerne chacun et chacune dans la protection des données administratives, la mise en place du prélèvement à la source, le registre unique de la liste électorale en ligne ou la réforme des marchés publics avec des seuils de plus en plus bas et des contraintes de plus en plus déraisonnées. Tout ce travail se greffe sur le quotidien des agents de la fonction publique et élus de plus en plus sollicités.

Je profite de ce mot du maire pour remercier et féliciter chaleureusement Chantal, Karine, Marie Odile et Jean-Charles, pour le travail fourni tout au long de l'année et plus particulièrement cette année transitoire dans de nombreux domaines.

Ce que je regrette, c'est que, certaines de ces réformes vont impacter les décisions politiques en matière d'investissement. La réforme des marchés publics en est la preuve concrète : Tout marché public égal ou supérieur à 25 000 euros HT devra être publié en ligne. Je vous laisse imaginer le travail qui devra être fourni pour le montage de ces dossiers, en plus des dossiers de demande de subventions. Tous les élus n'ont pas les compétences utiles et devront passer les marchés avec l'appui d'un maître d'œuvre, ce qui aura pour incidence de gonfler les factures.

Je déplore, le silence des associations d'élus qui, face aux nombreuses réformes réalisées sans aucune concertation et à fortiori imposées, n'ont manifesté une quelconque forme de désaccord. Même si certaines règles sont imposées par l'Europe, il aurait été de bon ton de prévoir ces révolutions en amont afin de préparer les acteurs de la ruralité. Les communes rurales n'ont et n'auront jamais les moyens de pouvoir palier à ces nouvelles règles qui vont une fois de plus alourdir les démarches administratives.

De plus en plus d'élus baissent les bras et quittent leur poste car ils ne sont plus entendus et encore moins considérés par l'état qui dématérialise, délocalise et transfère des charges en diminuant de manière drastique les dotations, ce qui induit des conséquences directes sur les budgets.

La fin des communes s'amorcerait elle...?

L'ensemble des élus Mognévillois se joint à moi pour vous souhaiter une belle rentrée.

Le Maire,
Richard SIRI

PEUPLERAIE :

Un investissement prolifique.

Plantées lors du mandat précédent en 2012 pour renouveler la plantation précédemment exploitée, les peupleraies communales viennent d'être élaguées pour la dernière fois. Les précédents élagages avaient été réalisés par les personnels techniques de la commune. Cette fois, pour atteindre la hauteur de 6m, il a fallu avoir recours à une entreprise pour former la future bille des quelques 700 arbres.

Cet investissement permet de multiplier plus de 3 fois le prix de vente des grumes qui pourront ensuite être transformées en contre-plaqué ou boîtes à fromage par exemple.

Les plus beaux sujets dépassent déjà 20cm de diamètre. La commune peut donc espérer récolter ces plantations à l'âge de 17/18ans. Une recette non négligeable en devenir, notamment dans un contexte économique où le cours de ce bois connaît une nette embellie.



L'ARBRE DE VIE :

Après le week end des créateurs, le deuxième week end (25 et 26 août) à travailler sur l'arbre de vie vient de se terminer. Nous avons été agréablement surpris de voir tout au long de ce samedi, 9 enfants Mognévillois qui auront participé à l'assemblage des différentes sections de ferraille. Au final les 10 branches d'arbres représentant un poids total de 400 kg auront été assemblées et soudées sur l'ensemble des deux week-ends. Il semble que des vocations aient vu le jour car un des participants sera revenu le dimanche pour terminer le travail. Merci à vous tous et à l'association "Rue de la casse" partenaire de cette création. Rendez-vous en octobre pour un nouveau week-end.



DIVAGATION ANIMALE :

Il est de plus en plus fréquent de voir des chats errer dans le village et plus particulièrement au Tressaut et à la Varnelle. Chaque propriétaire est responsable de ses animaux et doit les faire vacciner, identifier et éventuellement stériliser. Il s'avère que dans ce secteur du village, plus de 25 chats ont été recensés. Cette situation devenant incontrôlable certains habitants ont contacté la mairie pour connaître la démarche à suivre, d'autres ont contacté des associations qui ont assuré une stérilisation, merci à elles. Ce qui est à déplorer, c'est un chat ait subi des actes de cruauté ce qui est particulièrement odieux.

La commune de Mognéville via la COPARY a signé une convention avec le refuge de la SPA de Fains Véal. Cette convention permet l'accueil des animaux trouvés sur le territoire Mognévillois sans aucune contrepartie financière. Les habitants qui le souhaitent peuvent effectuer dès lors le transport des chats vers le refuge. Celui-ci ne pouvant refuser l'accueil et devant trouver une solution pour les réorienter vers d'autres refuges.

Dans un autre registre et du côté opposé du village, rue de Rippe, rue Robert Rouy rue St Antoine et Rue de l'Huis Colas, certains ont pu être importunés par des dégâts sur des véhicules (durites et câbles sectionnés). Il semble que ce soit le fait de martres ou autres fouines. Une caméra installée chez un particulier confirme leur présence.

L'adjoint en charge du territoire a pris l'attache d'un piégeur agréé pour capturer et évacuer ces carnivores, certains étant protégés. Cependant et malheureusement, le manque d'entretien des terrains aux abords des maisons d'habitations facilite le camouflage des animaux dits nuisibles.

Afin de limiter la propagation de ces animaux l'entretien de ces terrains devient une nécessité pour le confort de tous.

LES CEREMONIES COMMEMORATIVES DU 29 AOÛT :

Monsieur le secrétaire général de la Meuse, Monsieur Michel GOURIOU, aura officié en lieu et place de Madame la Préfète à la cérémonie officielle qui cette année, s'est déroulée à Robert Espagne. Deux enfants Mognévillois (Théo et Mathis) auront apporté la gerbe à Monsieur le Maire de Mognéville. En présence de nombreux parlementaires qui se sont déplacés à Mognéville pour notre cérémonie. Cette expérience restera sans nul doute gravée dans leur mémoire.

Comme chaque année, la cérémonie qui s'est déroulée à Mognéville a revêtu un caractère particulier en présence d'une partie des derniers témoins.

Messieurs Les sénateurs, Monsieur Le député, Mesdames les Conseillères Régionales et Messieurs les Conseillers départementaux présents ont apprécié la présence de nombreux enfants sur l'ensemble des communes martyres. Le devoir de mémoire reste une priorité et nous devons transmettre notre histoire, leur histoire.

Le poète et résistant Paul ELUARD avait eu ces mots, devenus célèbres
« Si l'écho de leur voix faiblit, nous périrons »

